

**Assurance  
emprunteur :**  
choisir MMA,  
c'est possible  
à tout moment !



# ASSURANCE EMPRUNTEUR MMA

- 
- 1.** Choisissez MMA à tout moment, c'est votre droit !
  - 2.** Un tarif en quelques clics
  - 3.** Une protection pour vous, votre famille, votre investissement immobilier et votre banque
  - 4.** Un accompagnement pour souscrire et/ou changer de contrat
  - 5.** Pourquoi choisir MMA ?

# 1.

## CHOISISSEZ MMA À TOUT MOMENT, C'EST VOTRE DROIT !



Au moment de votre achat immobilier



Quand vous avez déjà un prêt et que vous souhaitez diminuer le coût de l'assurance



Lorsque vous souhaitez diminuer le coût global de votre crédit immobilier



À la souscription de votre crédit ou en cours de prêt, choisissez le contrat Assurance Emprunteur MMA sans aucune formalité médicale sous conditions\*.

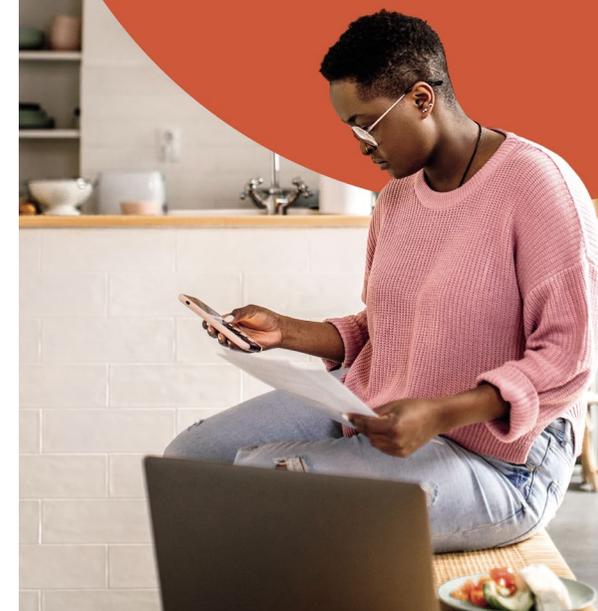


Bénéficiez d'un accompagnement personnalisé, de garanties protectrices et d'un tarif adapté.

\* Loi LEMOINE : sans formalité médicale, si la part assurée sur l'encours cumulé des contrats de crédit n'excède pas 200 000 euros par assuré et l'échéance de remboursement du crédit contracté est antérieure au soixantième anniversaire de l'assuré. Le contrat de crédit doit être destiné à l'acquisition d'immeubles à usage d'habitation ou mixte habitation et professionnel, ou à l'achat de terrains destinés à la construction de ces immeubles.



**Vous avez le droit de choisir à tout moment votre assurance emprunteur en-dehors de votre banque, sous réserve que le nouveau contrat présente un niveau de garantie équivalent.**



[sommaire](#)

Assurance emprunteur



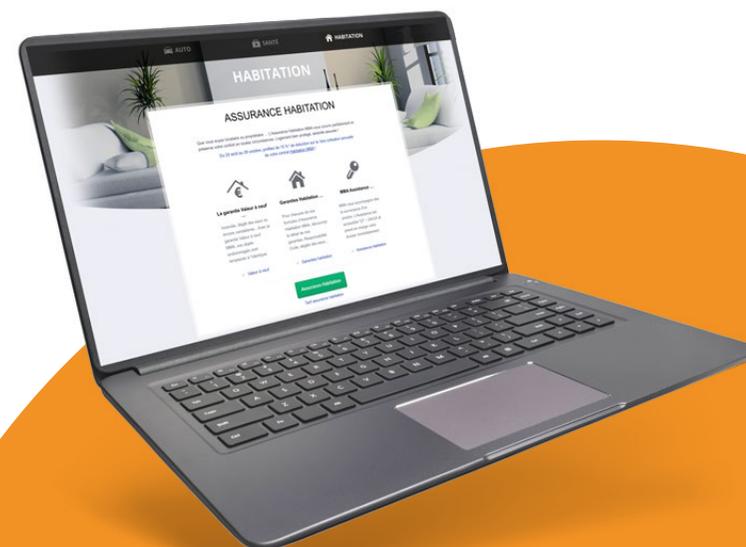
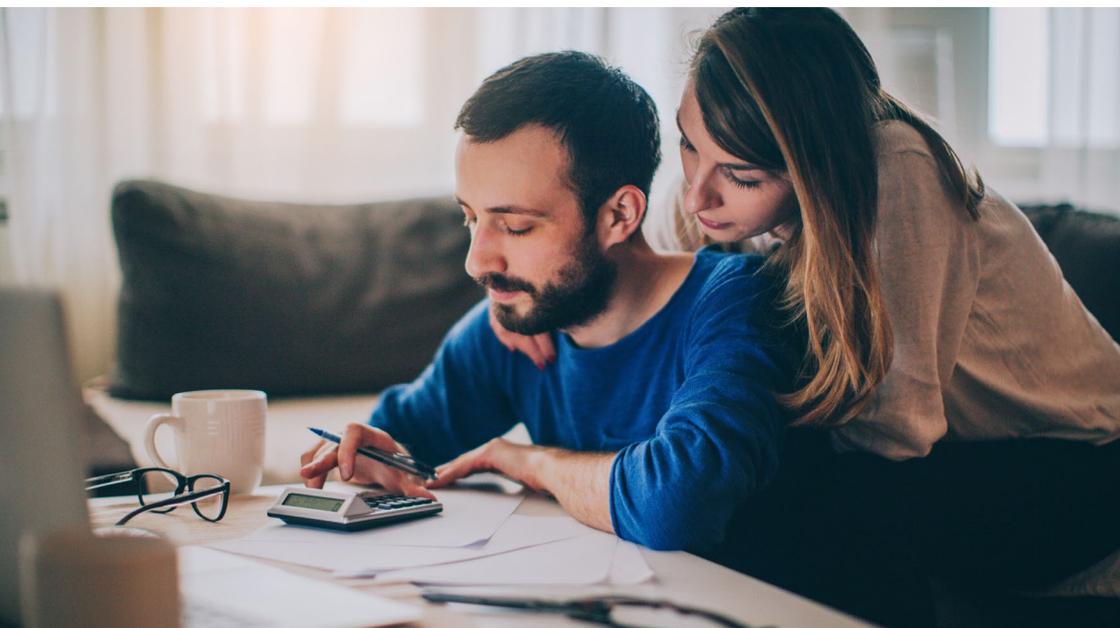
# 2.

## UN TARIF EN QUELQUES CLICS

Lors de la signature de votre offre de prêt ou pendant toute la durée de votre prêt immobilier, vous faites attention à bien comparer les taux d'emprunt proposés par les banques.

**Mais faites-vous la même démarche pour l'assurance emprunteur ?**

**L'assurance emprunteur constitue une part importante du coût de votre crédit.**



Faites une simulation en quelques clics sur [mma.fr](http://mma.fr) et économisez jusqu'à 12 000 €\* !

-  **Personnalisé**
-  **Sans engagement**
-  **En quelques clics**
-  **Réalisez des économies**

\* Voir détail sur le site [mma.fr](http://mma.fr)

[sommaire](#)

Assurance emprunteur



# 3.

## UNE PROTECTION POUR VOUS, VOTRE FAMILLE, VOTRE INVESTISSEMENT IMMOBILIER ET VOTRE BANQUE

**MMA est présent à vos côtés dans la réalisation de vos projets vous permettant d'anticiper et de faire face aux aléas de la vie.**

En choisissant à tout moment une autre assurance que celle de votre banque, vous bénéficiez d'une protection avec un niveau de garantie équivalent et sur option, en fonction de vos besoins, des garanties d'incapacité, d'invalidité permanente totale et d'invalidité permanente totale partielle.

**En cas de coup dur, MMA vous soutient en remboursant les échéances mensuelles de votre prêt ou permet à votre famille de conserver le bien en cours d'acquisition en remboursant le capital qui reste dû à votre banque<sup>(1)</sup>.**



Pendant toute la durée de votre prêt, l'assurance emprunteur MMA représente une protection



**pour vous**



**pour votre famille**



**pour votre investissement immobilier**

**L'offre du contrat Assurance Emprunteur proposée par MMA est reconnue/acceptée par votre banque depuis de nombreuses années.**

(1) Dans les conditions, limites et exclusions du contrat d'assurance emprunteur MMA, qui permet le remboursement total ou partiel du capital restant dû au titre du contrat de crédit immobilier (en cas de Décès ou de Perte totale et irréversible d'autonomie), ou le paiement de tout ou partie des échéances de prêt (en cas d'ITT, IPT, IPP).

# 4.

## UN ACCOMPAGNEMENT POUR SOUSCRIRE ET/OU CHANGER DE CONTRAT



**Vous recherchez une assurance emprunteur ?**

**Nos conseillers (ères) vous accompagnent par téléphone ou en agence**

pour la souscription du contrat Assurance Emprunteur MMA (sans aucune formalité médicale sous certaines conditions<sup>(1)</sup>), en bénéficiant d'un tarif adapté, maintenu pendant toute la durée de votre prêt immobilier<sup>(2)</sup> et d'un parcours digitalisé.

**Pour connaître les coordonnées de l'agence MMA la plus proche, rendez-vous sur :**

**<https://www.mma.fr/apporteur/geolocalisationAgence>**

Sans frais, ni pénalités, **pendant toute la durée de votre prêt, vous pouvez changer d'assurance emprunteur à tout moment<sup>(1)</sup>.**

**Vous avez le choix :**

**> on s'occupe de tout !**

Vous pouvez déléguer cette démarche à votre agence MMA. Votre conseiller(ère) contactera directement votre banque et demandera le changement de votre contrat d'assurance de prêt immobilier actuel pour l'Assurance Emprunteur MMA. MMA dispose d'une équipe dédiée au changement d'assurance emprunteur présente auprès de toutes les banques agréées en France.

**> vous vous chargez du changement**

Vous pouvez aussi réaliser cette démarche seul(e) en contactant votre banque en résiliant votre contrat d'assurance au profit du contrat d'assurance emprunteur MMA.



**Vous avez déjà souscrit votre prêt immobilier ?**



(1) Voir le détail sur le site [mma.fr](https://www.mma.fr).

(2) Dans les conditions, limites et exclusions du contrat d'assurance Assurance emprunteur MMA.

# 5.

## POURQUOI CHOISIR MMA ?



**Jusqu'à 12 000 €\*  
d'économies  
avec l'assurance  
emprunteur MMA\* !**



**2,5 millions**  
de particuliers  
font confiance  
à MMA.



(1) Certification délivrée par l'AFNOR, valable de 2022 à 2026.  
Modalités d'octroi sur [mma.fr](http://mma.fr)

\* Voir détail sur le site  
Pour connaître les conditions des garanties du contrat ASSURANCE EMPRUNTEUR MMA,  
leur étendue, leurs modalités et leurs exclusions, reportez-vous à la [notice d'information  
du contrat et au document d'information sur le produit d'assurance \(IPID\)](#) disponibles sur  
[mma.fr](http://mma.fr) ou auprès de votre agent MMA.

Crédits photos : iStock.



**Des valeurs mutualistes :**  
engagés à vos côtés  
pour vous faciliter la vie.

[sommaire](#)

Assurance emprunteur

